



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2023/2386

Approbation des tarifs de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon pour la saison 2023-2024

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 9 MARS 2023

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 14 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 2 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 14 MARS 2023

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme BRAIBANT THORAVAL), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à Mme BORBON), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2023/2386 - APPROBATION DES TARIFS DE L'AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON POUR LA SAISON 2023-2024 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 février 2023 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose de reprendre l'ensemble des tarifs et des réductions existants avec des ajustements pour adapter les tarifs à l'évolution du contexte et des pratiques des spectateurs.

Application de tarifs abonnements collectivités, entreprises et groupes

La programmation 2023-2024 comprend 3 concerts Afterworks et 3 concerts Midis L'AO.

Il est proposé un abonnement Afterworks et un abonnement Midis L'AO à destination des collectivités, entreprises et groupes : 3 concerts minimum au prix de 30 € Les concerts pris en sus sont au prix de 12,50 € chacun.

Application d'un tarif abonnement du chef

L'abonnement du chef est composé de 5 concerts dirigés par Nikolaj Szeps-Znaider, directeur musical de L'AO.

Le tarif de cet abonnement dépend du tarif des concerts le composant :

- 178 € en série 1 et 129 € en série 2 (tarifs réduits 127,50 € en série 1 et 122,50 € en série 2) s'il est composé de 4 concerts au tarif B et 1 concert au tarif A ;
- 171 € en série 1 et 122 € en série 2 (tarifs réduits 122,50 € en série 1 et 87,50 € en série 2) s'il est composé de 5 concerts au tarif B.

Les séries peuvent être mixées et le tarif s'adapte alors en fonction des séries choisies.

Les billets de cet abonnement ne sont ni échangeables ni remboursables (sauf en cas d'annulation ou de changement important de programme annoncés par L'AO).

Application du tarif de la carte Tout L'AO

La carte Tout L'AO, créée en 2022-2023, ayant rencontré son public, il est proposé de poursuivre sa vente. Carte d'adhésion payante à 10 €, elle donne droit à une réduction tarifaire de 15 % sur tous les concerts de la saison (dans la limite des places disponibles).

Reconduction des tarifs dérogatoires et exonérations antérieures adoptées le 28 mai 2018 :

Par dérogation aux tarifs contenus dans ce rapport, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon, au titre de sa politique de diversification des publics, en qualité de producteur de spectacle vivant ou bien encore en tant qu'établissement culturel municipal peut accorder des places gratuites dans les cas suivants :

- Invitations destinées au protocole :
 - o Ville de Lyon ;
 - o Partenaires institutionnels : Métropole du Grand Lyon, Conseil Départemental du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionales des Affaires Culturelles ;

- Programmateurs, responsables d'établissements culturels et professionnels du spectacle vivant ;
- Presse spécialisée.

- Les exonérations visant les partenaires :
 - Partenaires Politiques de la Ville dans le cadre de la Charte de Coopération Culturelle (ladite charte prévoyant le don de places à des publics éloignés de la culture) : partenaires associatifs, Maison des Jeunes et de la Culture, Missions Locales ;
 - Association Culture pour tous, pour lutter contre l'exclusion culturelle ;
 - Formations accueillies dans le cadre de coproduction dans les conditions définies dans les contrats y afférents ;
 - Acteurs économiques : mécènes, parrains dans les conditions définies par les conventions y afférentes ;

- Autres exonérations :
 - Accompagnateurs de groupes scolaires ;
 - Tombolas des écoles.

Il est proposé de limiter le nombre total d'exonérations et de gratuités à 10 % de la fréquentation annuelle, ce pourcentage correspondant aux usages en vigueur dans les différents établissements culturels de spectacle vivant.

Ajout de l'AAH et de l'ASI dans les justificatifs donnant accès au tarif réduit

Les saisons précédentes, le tarif réduit (-50 % sur le tarif plein) était accessible aux personnes porteuses d'une carte mobilité inclusion mention invalidité. Afin de faciliter l'accès à l'Auditorium aux personnes porteuses de handicap, il est proposé d'ajouter l'AAH et l'ASI dans les situations donnant accès au tarif réduit. La délivrance d'un billet à tarif réduit pour ce motif se fera au guichet, sur présentation d'une attestation de paiement d'AAH ou d'ASI de moins de 3 mois.

Modalités d'utilisation du Pass culture de la Métropole de Lyon visant à faciliter l'accès des étudiants à l'offre des institutions culturelles de la métropole.

La Métropole de Lyon met en vente 5 000 Pass Culture étudiants au prix de 18 €TTC le carnet de 3 coupons spectacles et d'un coupon cinéma.

L'Auditorium accepte, comme titre de paiement, les coupons spectacles du Pass Culture.

Le bénéficiaire du Pass ne peut venir qu'une fois par saison avec le même Pass Culture.

L'Auditorium-ONL accepte les Pass culture jusqu'à la fin de la saison culturelle, soit au plus tard le 31 août 2023.

La Métropole de Lyon rembourse l'AONL sur présentation de factures et des coupons spectacles justificatifs, à hauteur de 11,50 €TTC par coupon de spectacle présenté.

Ces modalités feront l'objet d'une convention entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre National de Lyon et la Métropole de Lyon, qui sera présentée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Reconduction des tarifs des insertions adoptés le 28 mai 2018 :

Il est proposé de reprendre la tarification des tarifs des insertions dans les supports de communication de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon proposées dans la délibération du 28 mai 2018.

Reconduction du tarif préférentiel pour les porteurs de cartes culture et de cartes senior Ville de Lyon

Afin de faciliter l'accès des concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon aux porteurs d'une Carte Culture de la Ville de Lyon, il est proposé de reconduire les tarifs préférentiels suivants, pour la saison 2023-2024 :

- Carte Culture : 1 place à 10 € sur présentation de la carte au guichet et dans la limite des places disponibles, hors tarif A, A+, F et G ;
- Carte Culture Jeune (-26 ans) : 1 place à 5€ sur présentation de la carte au guichet et dans la limite des places disponibles, hors tarif A, A+, F et G ;
- Carte Culture Junior (-18 ans) : 1 place gratuite pour un spectacle jeune public, sur présentation de la carte au guichet et dans la limite des places disponibles.

Afin de faciliter l'accès des concerts de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon aux porteurs d'une Carte Senior de la Ville de Lyon, il est proposé de reconduire le tarif préférentiel à 15 € sur une sélection de concerts pour la saison 2023/2024.

Application de tarifs pour les visites guidées et parcours découverte

Il est proposé d'appliquer le tarif de 8 €TTC aux individuels et le tarif de 60 €TTC aux groupes de 10 à 25 personnes participant à une visite guidée de l'Auditorium.

L'offre de Parcours découverte est reconduite. Des Parcours découvertes « visite guidée + 1 atelier sonore » et « visite guidée + 2 ateliers sonores » sont proposés aux groupes de 10 à 25 personnes, aux tarifs respectivement de 90 €TTC et 120 €TTC.

Application de tarifs pour les ateliers sonores

L'Auditorium-ONL propose aux adultes et enfants de 3 mois à 14 ans, de façon ponctuelle ou sous forme de sessions, des Ateliers sonores qui ont lieu dans un espace qui leur est entièrement dédié.

Doté d'un parc instrumental et d'un équipement adapté, l'Espace découverte se veut un espace accessible à tous pour découvrir ou approfondir sa pratique musicale.

Pour les petits, deux tranches d'âge sont proposées : éveil sensoriel et musical avec comptines et manipulations d'objets sonores pour les enfants de 3 mois à 5 ans et pratique collective pour les 5 à 11 ans. L'Espace découverte est également utilisé durant le temps scolaire dans le cadre de projets spéciaux en collaboration avec les équipes pédagogiques, ainsi que par les centres de loisirs, durant la période de vacances.

Pour les adultes, des Ateliers sonores sont proposés à l'heure du déjeuner ou le soir : musique en collectif au service de pratiques professionnelles (techniques d'improvisation, chant...), approche ludique de la voix et des instruments et ateliers de solfège et d'histoire de la musique afin d'approfondir ses connaissances.

Les tarifs des différents ateliers sonores proposés sont les suivants (chaque session est pensée et vendue dans sa globalité, les ateliers ne peuvent être achetés séparément) :

Type d'atelier	Coût par atelier (en TTC)	Nombre d'ateliers par session	Prix de la session complète (en TTC)
ENFANTS/FAMILLE			
Atelier éveil musical 3 mois-3 ans	15 €	3	45 €

Type d'atelier	Coût par atelier (en TTC)	Nombre d'ateliers par session	Prix de la session complète (en TTC)
Atelier éveil musical et sensoriel 3-5 ans	15 €	3	45 €
Chacun son rythme-Atelier percussions 5-7 ans	15 €	3	45 €
Chacun son rythme-Atelier percussions 8-10 ans	15 €	3	45 €
Ateliers Faites le buzz Enfant	8 €	1	8 €
Atelier de préparation au concert participatif Enfant	8 €	1	8 €
ADULTES			
Percussions / Tapez fort	15 €	3	45 €
La voix dans tous ses états	15 €	3	45 €
Tous en chœur	15 €	3	45 €
Ateliers Faites le buzz Adulte	16 €	1	16 €
Atelier de préparation au concert participatif Adulte	16 €	1	16 €
Chœur participatif	12 €	8	96 €

Dans le cadre du développement des ateliers sonores pour le public scolaire, des offres sont proposées autour de la pratique collective et de la rencontre avec un artiste. Ces ateliers sont animés par des musiciens intervenants et/ou musiciens de l'Orchestre national de Lyon.

Les tarifs de ces ateliers sonores à destination des scolaires s'appliquent pour une classe :

Désignation	Durée	Niveau	Prix
Atelier pratique collective des cuivres ou de la percussion	1h30	Du CE2 au CM2	120 €
Atelier rencontre avec un musicien de l'orchestre	1h	Du CE2 au CM2	160 €
Concert-atelier découverte de l'orgue	1h30	Du CE2 au CM2	250 €
Atelier d'éveil musical	45 min	Maternelles-CP-CE1	160 €
Atelier découverte et écoute de l'orgue	45 min	Maternelles-CP-CE1	160 €

Application d'un tarif pour la participation à l'Orchestre de la Part-Dieu

Il est proposé de reconduire le tarif de la participation à l'orchestre amateur « Orchestre de la Part-Dieu » créé en 2022-2023, aventure musicale exceptionnelle dans les conditions d'un orchestre professionnel.

Cette participation consiste en quatorze répétitions hebdomadaires encadrées par des musiciens de l'ONL de janvier à mai 2024, qui aboutiront à un concert final en public sur la grande scène de l'Auditorium.

Le tarif proposé pour ces quinze séances au total est de 180 € soit 12 € la séance.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les tarifs pour la saison artistique 2023/2024 appliqués à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sont approuvés, selon les tableaux ci-dessous.

Les tarifs de billetterie, les tarifs d'abonnements et les tarifs avec réduction (en TTC) :

		TARIF PLEIN	TARIF GROUPE	TARIF ABONNES 4, 5 ou 6 CONCERTS	TARIF ABONNES 7 CONCERTS ET PLUS	TARIF REDUIT
Tarif A+	1e série	69 €	60 €	59 €	55 €	34,50 €
	2e série	55 €	48 €	47 €	44 €	27,50 €
	3e série	36 €	30 €	31 €	29 €	18 €
Tarif A	1e série	59 €	50 €	50 €	47 €	29,50 €
	2e série	45 €	40 €	38 €	36 €	22,50 €
	3e série	26 €	22 €	22 €	21 €	13 €
Tarif B	1e série	49 €	42 €	42 €	39 €	24,50 €
	2e série	35 €	30 €	30 €	28 €	17,50 €
	3e série	16 €	14 €	14 €	13 €	8 €
Tarif C	1e série	39 €	32 €	33 €	31 €	19,50 €
	2e série	25 €	22 €	21 €	20 €	12,50 €
	3e série	12 €	10 €	10 €	10 €	8 €
Tarif D	série unique	17 €	14 €	14 €	14 €	8,50 €
Tarif E	série unique	15 €	12,50 €			10 €
Tarif F	1e série	48 €	44 €	41 €	38 €	44 €
	2e série	38 €	34 €	32 €	30 €	34 €
Tarif G	1e série	38 €	34 €	32 €	30 €	34 €
	2e série	28 €	24 €	24 €	22 €	24 €
Tarif Jeune Public	série unique adulte	16 €		13 €		8 €
	série unique enfant	8 €				
Carte Tout L'AO	Pour tous	10 €				
Conférences	série unique	8 €		Gratuit pour les abonnés		
Tarif "carte senior Ville de Lyon"	pour certains concerts définis en début de saison	15 €				
Tarif réduit dernière minute						8 €
Tarif Abonnement du chef - sélection de 5 concerts	1ère série	178 € / 171 €				127,50 € / 122,50 €
	2e série	129 € / 122 €				92,50 € / 87,50 €
Tarif abonnement "collectivités, entreprises et groupes" pour concerts Midis L'AO ou Afterworks	30 € les 3 concerts					
Tarif ventes éphémères	10 € ou 15 € sur une sélection de concerts					

Tarif professionnel En TTC	Série 1	Série 2	Série 3
Tarif A+	48 €	39 €	25 €
Tarif A	41 €	32 €	18 €
Tarif B	34 €	25 €	11 €
Tarif C	27 €	18 €	7 €
Tarif D	12 €		
Tarif F	34 €	27 €	
Tarif G	27 €	20 €	
Tarif jeune public (adulte)	11 €		

Le tarif abonné s'applique aux abonnés de l'Auditorium ayant choisi 4 concerts minimum dans la programmation 2023/2024.

Le tarif groupe s'applique aux groupes constitués à partir de 10 personnes.

Le tarif réduit s'applique aux moins de 28 ans, aux personnes en situation de handicap titulaires d'une carte mobilité inclusion mention invalidité et à leurs accompagnateurs, aux personnes bénéficiaires de l'AAH et de l'ASI, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA et de l'ASPA sur présentation d'un justificatif.

Le tarif abonné jeune public s'applique pour l'achat de billets pour un minimum de 3 concerts jeunes publics pour les moins de 12 ans. L'adulte accompagnateur bénéficie du tarif abonné.

Les tarifs des actions culturelles (en TTC)

Concerts éducatifs (scolaires)	6 €
Tarif pédagogique moins de 28 ans pour les groupes de 10 personnes minimum (universités, lycées, conservatoires, écoles de musique...)	8 €
Tarif pédagogique pour tout accompagnateur supplémentaire (universités, lycées, écoles de musique, conservatoires).	14 €
Visite guidée pour les particuliers	8 €
Visite guidée pour un groupe de 10 à 25 personnes	60 €
Visite guidée + 1 atelier sonore pour un groupe de 10 à 25 personnes	90 €
Visite guidée + 2 ateliers sonores pour un groupe de 10 à 25 personnes	120 €

Les tarifications spécifiques (en TTC)

Prestations	Tarif	Détail de la prestation
Frais d'envoi de billet	2 €	Frais d'envoi lors de l'achat par téléphone (par carte bancaire) ou lors de l'abonnement.
Fauteuil & tribune	20 €	Pass Fauteuil et tribune - Partenariat avec l'OL avec reversement de 10 € au profit de l'OL
Pass 3 entrées "moins de 28 ans"	15 €	Pass rechargeable donnant accès à 3 places de concert dans la limite des places disponibles
Pass intégral "moins de 28 ans"	60 €	Pass nominatif donnant accès à tous les concerts de la saison 2023-2024

La carte cadeau

Comme les années précédentes, une carte cadeau d'un montant variable est mise à disposition et créditée par le spectateur à hauteur du montant souhaité. Cette carte cadeau est valable 1 an à compter de la date d'achat et peut s'utiliser en une ou plusieurs fois.

- 2- Les exonérations de droits d'entrée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon dans les cas énumérés ci-avant et dans la limite de 10% de la fréquentation annuelle sont approuvées.
- 3- L'ajout de l'AAH et de l'ASI dans les situations donnant accès au tarif réduit est approuvé.
- 4- Les modalités d'utilisation du pass culture entre la Ville de Lyon/Auditorium-Orchestre National de Lyon sont approuvées.
- 5- La reconduction des tarifs insertions est approuvée.
- 6- La reconduction du tarif préférentiel pour les porteurs de cartes culture et de cartes senior Ville de Lyon est approuvée.
- 7- L'application des tarifs des visites guidées, parcours découverte, participation à l'orchestre de la Part-Dieu et ateliers sonores tels que décrits ci-dessus est approuvée.
- 8- Les recettes seront imputées sur le budget 07, au chapitre 70, fonction 311 sur les lignes budgétaires correspondantes.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Grégory DOUCET